

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Poste.
6 — 45 — (pour Angers seulement) Omn.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 20 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.
4 — 44 — soir, Omnibus.
10 — 30 — — Poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, Libraires.

Documents Communiqués.

CIRCULAIRE DE M. JULES GAZOT

SUR LES COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES.

Bordeaux, 27 décembre 1870.

Intérieur à Préfets.

Je vous ai notifié hier par le télégraphe, et le *Moniteur universel* a reproduit le même jour, un décret du 25 décembre portant dissolution des Conseils généraux et d'arrondissement. Cet acte n'est que l'exécution du décret du 13 septembre, par lequel le Gouvernement de la Défense nationale au lendemain de la proclamation de la République avait réglé les mesures financières nécessaires pour assurer les services départementaux. Je les complète par quelques dispositions commandées par les circonstances et sur lesquelles je crois devoir un instant retenir votre attention. Dans quelques départements, à la suite de dissolutions isolées, des commissions provisoires avaient été établies. En vertu de l'art. 1^{er} du décret du 25 décembre, ces assemblées elles-mêmes cessent aujourd'hui d'exister dans tous les départements, le décret institue une commission composée d'autant de membres que le département renferme de cantons.

Le Gouvernement s'est réservé leur nomination; vous n'aurez donc qu'à me soumettre des propositions sur lesquelles un décret statuera. Je recommande à tous vos soins ces désignations de personnes. Dans les circonstances que traverse le pays, elles ont une importance qui ne saurait vous échapper. Quelque argent que soit ce travail, quelque diligence que vous y apportiez, les commissions départementales ne peuvent être réunies avant un certain délai, et, comme l'avait reconnu dès le mois de septembre le Gouvernement de Paris, il est du plus haut intérêt de n'apporter aucune interruption dans les services départementaux.

Plus la guerre se prolonge, plus il importe d'assurer sur tout le territoire de la République le fonctionnement régulier et continu des diverses branches de l'administration: le décret du 13 septembre y a pourvu. Pour ce qui concerne les ressources, elles ont été fixées d'après les bases de 1870. Restait à établir les prévisions de dépenses. Sur ce point, le gouvernement s'en est remis à vous, monsieur le préfet; déjà vous avez été invité à préparer le budget départemental de 1871, et, m'en rapportant à votre sagesse, je vous ai dispensé de le soumettre à mon approbation.

Le décret du 25 décembre confirme ces dispositions, vous serez compétent pour régler le budget du prochain exercice; mais je ne saurais trop vous recommander, monsieur le préfet, d'user avec la plus grande circonspection du pouvoir exceptionnel qui vous est ainsi conféré. Vous devez vous renfermer, autant que possible, dans la limite des prévisions de

1870 et obéir aux lois de l'économie la plus sévère. Plus tard, la situation sera régularisée par un vote du Conseil général, et il importe que vos décisions puissent défier toute critique.

Quant aux commissions départementales, il sera d'autant plus nécessaire de hâter leur installation que le pays, résolu à tous les sacrifices, peut être appelé à en faire de nouveaux.

Les populations accueilleront avec confiance ces mandataires choisis par le gouvernement; elles compteront sur le patriotisme des Commissions départementales, comme le gouvernement est assuré de trouver en elles le plus énergique concours pour la défense du territoire et le triomphe de la République.

Recevez, etc.

Le secrétaire général du Ministère de l'intérieur, délégué,

JULES GAZOT.

Chronique Politique.

SITUATION GÉNÉRALE.

Les dépêches prussiennes, tout en se contredisant sur un grand nombre de points, ont toujours un fond de vérité qui permet de croire aveuglément le reste aux gens qui ne jugent les choses qu'à la superficie. C'est la tactique de M. de Bismark, et c'est pour cela que nous nous défions toujours des dépêches de Versailles. Ainsi la dépêche qui nous est parvenue hier nous semblait suspecte en ce qu'elle annonçait que la redoute élevée sur le Mont-Avron avait été occupée par les Allemands après un jour de bombardement.

Cette expression avait lieu de nous surprendre, puisque nous tenions de la même autorité que le bombardement commencé le 27 avait duré toute la journée du 28 et devait recommencer le 29. Aujourd'hui nous savons la vérité. Le Mont-Avron a été en effet occupé, mais après que les Français l'eurent évacué pendant la nuit du 28 au 29. Un fait assez curieux est que les Allemands ne se sont aperçus de cette évacuation que dans l'après-midi, si nous en croyons la dépêche suivante du prince Georges de Saxe, qui, plus candide que son royal parent, ne sait pas encore déguiser la vérité:

« En m'apercevant, cette après-midi, que le Mont-Avron, était désert, j'en ai fait prendre possession par la 1^{re} compagnie du 4^e régiment d'infanterie. Les canons avaient été enlevés, mais on avait laissé quelques affûts, des fusées, un peu de munitions et des cadavres. Vers midi, quelques pièces d'artillerie de campagne s'étaient dirigées d'Avron vers Noisy, et quatre bataillons de Rosny s'étaient retirés avec leurs bagages sur Paris. Nous n'avons éprouvé aujourd'hui aucune perte. Demain nous jetterons un bon nombre de troupes dans la redoute du Mont-Avron pour la nettoyer et l'occuper. Pen-

dant ce mouvement, nous dirigerons un feu soutenu d'artillerie sur Noisy, Meulan et Bondy. »

De son côté, le *Daily New* a reçu de son correspondant particulier, dont on connaît les tendances prussiennes, la dépêche suivante:

« Margency, 28 décembre.

« Le bombardement du Mont-Avron continue, mais avec moins de vigueur. Ses batteries sont silencieuses. Elles font face principalement à l'est et au sud-ouest, et celles des Allemands au nord. Les batteries de Raincy les prennent conséquemment en flanc.

« Plus d'une douzaine de bombes sont tombées à l'intérieur de Paris hier, et aujourd'hui à la Villette et à Belleville; elles ont été lancées par les batteries de Raincy, qui ont une portée de 6.300 mètres.

« Les batteries françaises de Bondy sont réduites au silence et le camp derrière Bondy est levé. Les Français ont érigé six batteries dans la plaine entre Courneuve et Drancy, faisant face au Bourget; leur importance est nulle, parce qu'elles sont enfilées par les nôtres de Raincy. La station de Beaubigny, qui jusqu'ici a été d'une grande utilité aux Français, est commandée par les batteries allemandes.

« Les pertes allemandes, pendant la canonnade d'hier, ont été de 23 tués et blessés. On s'attend à ce que dans l'après-dinée de demain les Français auront évacué Mont-Avron. L'infanterie, qui se composait de quatre bataillons, est déjà partie. »

D'autre part, le quartier-général de Versailles expédie la dépêche suivante:

« Le 27, le colonel Botteinstein, avec six compagnies, un escadron et deux canons, a eu un vif combat entre Montoire et La Chartre.

« L'ennemi finissait par cerner le détachement. Cependant Botteinstein s'est frayé un chemin, et avec une perte de son côté d'environ 100 hommes, il a amené prisonniers 10 officiers et 250 hommes ennemis.

« Après que le Mont-Avron eût été réduit au silence, le 27 décembre, l'artillerie assiégeante, au front est de Paris, a réussi à canonner efficacement, le 28 décembre, la gare de Noisy-le-Sec et à chasser l'artillerie ennemie cantonnée à Bondy.

« Nos pertes s'élèvent à trois hommes.

« Le 29 décembre, le Mont-Avron a été occupé par un détachement du 12^e corps d'armée saxon. Nous y avons trouvé beaucoup de fusils, de munitions et de morts.

« Les divisions ennemies qui se trouvaient encore en dehors des forts se sont retirées sur Paris. Nous n'avons pas eu de perte.

« On annonce de l'armée du Nord que, après plusieurs combats, la forteresse de Péronne a été cernée.

« La poursuite de l'armée du Nord continue. »

Sans nous arrêter à la différence des chiffres accusés dans les deux derniers télégrammes,

puisque la dépêche royale n'indique que trois tués, tandis que le correspondant anglais en porte vingt-trois, nous nous bornons à faire remarquer que, par la prise de la redoute du Mont-Avron, dont on a pu retirer tous les canons, sans que l'ennemi s'en soit aperçu, les positions des troupes saxonnes n'en sont pas plus rapprochées de Paris qu'elles ne l'étaient il y a trois semaines.

Le prince dit que l'on dirigera un feu d'artillerie contre Noisy, Meulan et Bondy. Le premier de ces trois points n'est pas le fort de Noisy, mais le village fortifié de Noisy-le-Sec, situé à deux kilomètres au nord-est sur la route de Rosny, à la jonction du chemin de fer de Châlons. Meulan et Bondy sont également deux villages dont le dernier est à la limite méridionale de la fameuse forêt du même nom, dans laquelle des pillards étrangers ont remplacé aujourd'hui les brigands si fameux sous la Régence.

L'attaque dont menaçaient les Prussiens sur Nogent, Rosny et le plateau d'Avron a eu lieu en démasquant leurs batteries de siège et en tentant un bombardement, mais il ont été repoussés avec perte, dit une dépêche arrivée par ballon à la Roche-sur-Yon. Pendant ce temps, le général Trochu fait progresser les travaux en avant du Mont-Valérien, et les porte à dix-huit cents mètres plus loin dans la direction de Saint-Germain. Nous devons donc conclure qu'en dépit du mauvais succès attribué aux sorties, nous voyons les travaux de la défense gagner beaucoup plus que ceux de l'investissement. (International.)

Si nous en croyons la *Gazette de France*, l'ennemi se renforce par la fusion des armées qui occupent la même région, ou des régions parallèles.

C'est ainsi que le prince Frédéric-Charles aurait détaché de son armée de la Loire, laissée au duc de Mecklembourg, un corps évalué par la *Gazette*, nous ne savons sur quelles données, à 55 ou 40.000 hommes, que le prince conduirait lui-même dans l'Est par la Bourgogne, pour la défense de cette ligne dont la possession est d'une si haute importance pour l'ennemi pour assurer ses communications avec l'Allemagne.

Ce serait même sur la demande du général de Werder que Frédéric-Charles se porterait au secours de ce dernier, qui aurait cru devoir évacuer Dijon, par suite de son isolement, en même temps qu'une partie des forces qui occupent la Franche-Comté, paraît, après avoir essuyé un échec assez grave, se replier sur Gray, pour évacuer la ligne de l'Est, sérieusement menacée.

Il est donc à craindre, que nous n'ayons, à l'occasion de Dijon, une nouvelle rencontre avec l'ennemi renforcé dans le but de nous reprendre cette ville.

Il paraîtrait aussi, d'après des informations qui nous sont transmises par nos correspondances, que les Allemands se fortifieraient à

Orléans, qu'ils voudraient transformer en une place d'armes, d'où ils seraient maîtres de toute la vallée de la Loire et des départements qui rayonnent autour de cette vallée.

Des événements prochains nous apprendront sans doute qu'Orléans peut être délivré, comme Dijon, par des marches stratégiques de nos armées, et sans effusion de sang.

On lit dans l'Union de la Sarthe :

Le plus grand secret continue à envelopper les mouvements très-probablement combinés de différents corps d'armée, et nous ne nous en plaignons pas, leur réussite en devant dépendre.

Le général Chanzy semble être pour le moment l'âme de cette stratégie, comme le Mans en est le centre.

On annonce que M. Gambetta a quitté Bordeaux, pour venir suivre dans notre département les opérations du général Chanzy.

Voici le résumé du Times du 30 décembre :

Toutes ou presque toutes les correspondances du Times mentionnent l'envoi de renforts partis d'Allemagne.

Ainsi, par exemple, un correspondant militaire écrit d'Orléans, le 23, que des renforts arrivent pendant que l'armée du prince Frédéric-Charles reste prête à prendre son élan.

Un correspondant prussien, écrivant de Berlin le 26, dit que, dans leur retraite d'Orléans, les Français, grâce à leur supériorité numérique, ont pu tout en étant battus faire du mal à leurs vainqueurs et leur échapper, ceux-ci étant trop peu nombreux pour poursuivre les Français. Le même correspondant ajoute qu'il n'en sera plus de même lorsque les renforts seront arrivés. Le Times reproduit, en outre, un rapport officiel des mouvements de l'armée du prince Charles, depuis la deuxième occupation d'Orléans jusqu'au 19 décembre.

L'Allemagne Zeitung, gazette de l'Allemagne du Nord, citée par le Times, dit que 130.000 recrues ont traversé récemment le pays de Bade pour renforcer les garnisons de la Haute-Alsace et l'armée en campagne, et pour couvrir les routes d'étapes, etc. Une lettre de Dresde dit que toute l'artillerie des forteresses saxonnes a été dirigée sur Paris.

Une lettre de Nancy, reproduite par la Gazette de Cologne, et citée par le Times, dit que le chemin de fer ne suffisant plus au transport des approvisionnements, des convois de 150 à 200 charriots à 2 chevaux traversent la Lorraine, venant de Dresde et de Leipsick. Il leur faut 7 semaines pour arriver à Paris. Le Times publie, en outre, un article relatif à la cavalerie prussienne, à son mode de recrutement, à sa composition et à sa manière de procéder en campagne.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

M. Jules Favre, ainsi que nous l'avons dit, a dû recevoir le laissez-passer demandé par les puissances neutres pour lui permettre d'aller représenter la France à la conférence de Londres.

Nous croyons pouvoir ajouter, avec la France, qu'il a reçu les assurances les plus formelles de trouver, dans cette réunion diplomatique, la place et l'accueil qui, seuls, peuvent convenir à notre dignité nationale.

L'Avenir, de Berlin, rend un hommage indirect au général Faiderbe. Il constate que, d'après tous les avis, le général Manteuffel a assez à faire dans le Nord, et qu'il lui sera à peine possible de coopérer au siège de Paris.

Une personne arrivant de Chartres nous assure que, depuis lundi dernier, Chartres aurait été évacué par les Prussiens qui, avant leur départ, se seraient livrés à des déprédations de toutes sortes.

Il a été constaté, par la dimension des projectiles, que les Prussiens, dans leur ten-

tative de bombardement, se sont servis de pièces de 24, pièces remarquables, dont les projectiles, à fusée percutante, percent à 1.000 mètres un parapet de 3^m 50 et s'enfoncent de 4^m 60 avant d'éclater, mais qui ne sont pas de force à lutter avec nos grosses pièces de marine. Le premier jour d'un bombardement, les assaillants ont un avantage, c'est de connaître exactement les positions qu'ils attaquent, tandis que les assiégés ne connaissent pas l'emplacement des batteries assiégeantes; mais cet avantage est de courte durée.

Le bombardement a duré de huit heures du matin à cinq heures du soir, avec une trêve de deux heures dans le milieu de la journée, et par moments avec une grande violence. A cinq heures, la brume enleva toute espèce de précision au tir des Prussiens. On a pu constater combien les combats d'artillerie font quelquefois peu de victimes : nous n'avons eu que 58 hommes hors de combat, et l'ennemi a lancé, rien que sur Avron, plus de 3.000 projectiles.

Un Anglais, qui arrive de Rouen, croit pouvoir affirmer que l'armée prussienne de Normandie ne dépasse point 20 à 25.000 hommes, passant, en plus ou moins grand nombre, d'une rive de la Seine sur l'autre, multipliant les marches et les contre-marches afin de dissimuler leur nombre. Cette tactique ressemble à celle des soldats du cirque.

Un exemple à l'appui de cette appréciation. Mardi matin, 20 décembre, les Prussiens sont partis de Rouen par la route de Caen, avec une colonne de 8 à 10.000 hommes, appuyée de 39 pièces de canon. Cette colonne paraissait se diriger vers Grand Couronné. Quelques heures après apparaissait une colonne de même force, ayant le même nombre de canons. C'était la même colonne qui rentrait à Rouen par la route d'Oissel.

Après être rentrée sur la rive droite, la même colonne allait se faire voir dans la direction de Maromme.

C'est ainsi que les Prussiens se multiplient et trompent sur leur nombre nos officiers, qui paraissent craindre de compter de près les forces ennemies.

C'est grâce à ce stratagème que l'ennemi nous empêche d'avoir des renseignements précis sur son nombre et sa position. Il est temps que l'autorité militaire ne se laisse plus jouer par une vaine fantasmagorie.

On vient d'expérimenter, en présence de plusieurs officiers supérieurs, une cuisine volante destinée à l'armée. Le système est excessivement ingénieux. En quelques instants, les soldats de tout un régiment peuvent recevoir leur ration quotidienne. Le général Ducrot, frappé de la simplicité et des nombreux avantages de ce système, l'a, dit-on, adopté pour son armée.

L'INCENDIE D'ANNONAY.

Le président de la commission municipale d'Annonay télégraphie au ministre de l'intérieur :

Annonay, 1^{er} janvier, 9 h. 35.

Un grand désastre vient d'atteindre notre ville. Cette nuit l'hôtel-de-ville est devenu la proie des flammes : archives, registres, tous les papiers de la mairie ont été brûlés. Le feu a éclaté avant dix heures du soir; la population tout entière s'est précipitée pour porter secours, mais il a été impossible de s'en rendre maître.

La Bibliothèque publique a pu être sauvée en grande partie. L'hôtel-de-ville est entièrement détruit; le manque d'eau a rendu tous les dévouements infructueux.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La Société de secours aux blessés de Saumur a expédié aux gardes nationaux mobilisés de cet arrondissement un premier envoi de vins donnés par les habitants de St-Florent; un deuxième envoi de vins, offerts par les habitants de Chacé, partira dimanche prochain.

Les voituriers pourront emmener les objets que l'on voudrait envoyer aux gardes mobilisés actuellement à Panigné-l'Evêque, près le Mans. Chaque paquet devra avoir une adresse donnant le nom de l'expéditeur et celui du destinataire, ainsi que le numéro de sa compagnie. Il devra être déposé chez M. Persac, rue du Prêche, le samedi 7 janvier au plus tard.

L'Espérance du Peuple, de Nantes, a reçu de la préfecture la note dont suit le texte :

PRÉFECTURE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

Nantes, 31 décembre 1870.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai sous les yeux les derniers numéros de votre journal « l'Espérance du Peuple. »

Je ne puis laisser passer les accusations que vous dirigez contre le gouvernement que j'ai l'honneur de représenter dans le département de la Loire Inférieure. — Les personnes ont le droit de rester insensibles à la calomnie; mais il importe au salut de la France que les efforts du Gouvernement de la Défense nationale ne soient pas dénaturés et contrecarrés, par des hostilités systématiques et coupables.

Je déteste les mesures de rigueur; mais je trahirais mes devoirs si, dans ce moment de lutte suprême, je laissais les haines de partis troubler les esprits, paralyser les dévouements.

Dire que les impôts sont destinés à enrichir les hommes du gouvernement républicain, alors qu'ils sont la conséquence nécessaire d'une guerre que ces hommes ont tout fait pour conjurer, c'est une de ces calomnies qui ne peuvent profiter qu'à l'invasion.

Recevez, monsieur, mes salutations distinguées.

Le Préfet de la Loire Inférieure,

A. FLEURY.

On ne saurait trop louer les termes si dignes, si fermes et si concluants de cette lettre.

M. Emerand de la Rochette, rédacteur de l'Espérance du Peuple, a reconnu lui-même la noblesse des procédés de M. Fleury, dans une lettre qu'il a adressée au préfet.

M. le marquis de Talhouët, nommé président du Conseil général de la Sarthe, lors de la dernière session, a publié dans les journaux du Mans une protestation contre la dissolution du Conseil général.

Plusieurs conseillers généraux du département, ayant appris la démarche de leur honorable président, lui ont déjà adressé leurs adhésions.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

SOUSCRIPTIONS

Recueillies pour l'organisation d'une ambulance destinée à suivre les mobilisés de l'arrondissement de Saumur.

(Voir l'Écho des 3 et 4 janvier).

COMMUNES de l'arrondissement de Saumur auxquelles a été fait appel pour la souscription à l'ambulance.

Allonnes	71 fr. 50 c.
Ambillou	» »
Antoigné	» »
Artannes	30 »
Aubigné-Briant	50 »
Bagneux	208 »
Brain-sur-Allonnes	» »
Breille (La)	» »
Brézé	» »
Brigné	100 »
Brossay	155 »
Chemellier	» »
Cernusson	62 75
Cerqueux-sous-Passavant	» »
Chacé	» »
Chenehutte-les-Tuffeaux	314 30
Cizay	» »

Cléré	»
Concourson	»
Coron	»
Coudray-Macouard	307 7
Courchamps	»
Coutures	122 9
Dampierre	100
Denezé	»
Distré	180
Douces	»
Doué-la-Fontaine	100
Epiéds	»
Fontevault	»
Forges	»
Fosse-de-Tigné	»
Gennes	228 13
Grezillé	»
Louerre	176 83
Louresse	»
Martigné-Briand	»
Meigné	»
Méron	»
Montfort	»
Montilliers	»
Montreuil-Bellay	»
Montsoreau	»
Neuillé	»
Noyant	»
Nueil-sous-Passavant	»
Parnay	»
Passavant	93
Plaine (La)	»
Puy-Notre-Dame	»
Rosiers-sur-Loire	»
Rou-Marson	»
Salle-de-Vihiers	»
Saumur (quêtes)	3,645
Somloire	»
Soulanger	42
Souzay	»
Saint-Clément-des-Levées	100
Saint-Cyr-en-Bourg	»
Saint-Georges-le-Thourel	»
Saint-Georges-Châtelais	»
Saint-Hilaire-du-Bois	»
Saint-Hilaire-Saint-Florent	222 50
Saint-Just-sur-Dive	»
Saint-Lambert-des-Levées	300
Saint-Lambert-du-Bois	»
Saint-Martin-de-la-Place	200
Saint-Paul-du-Bois	»
Tigné	193 53
Trémont	»
Trèves-Cunault	»
Turquant	»
Ulnes (Les)	»
Varennes-sous-Montsoreau	»
Varrains	»
Vaudelnay	»
Verchers	»
Verrie	»
Vihiers	912
Villebernier	»
Vivy	»
Voide (Le)	166 52
Tancoigné	»
Hameaux de Beaulieu et du Petit-Puy	70 53
Milly et les Roches	83 75

POUR FAIRE SUITE AUX DOUZE CÉSARS DE L'HISTORIEN SUÉTONE.

L'EX - EMPEREUR NAPOLEON I

13^e CÉSAR,

ou

La Vie, le Règne, la Cour, les Mœurs, les Crimes

de LOUIS BONAPARTE et de sa Famille, RÉVÉLÉS ET MIS A NU

D'après des documents nouveaux, entièrement inédits, du plus étrange et du plus piquant intérêt.

Paraît deux Livraisons par Semaine.

PRIX DES VINGT-QUATRE PREMIÈRES LIVRAISONS 4 Francs.

Adresser toutes les demandes à l'éditeur L.-G. VEDIE, à Toulouse.

P. GODET, propriétaire-gérant.